



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E101951 VALABLE JUSQU'AU 31/12/2025

ÉDITÉ LE 11/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2010 Raison sociale : VALENTIN
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 18/05/2024 1 000
128 IMPASSE DE POMIES
12260 STE CROIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MARTIN LABOUVAL 528223936

Siret : 528 223 936 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8801337-0

Assurance Responsabilité Travaux :
PROTECT SA 00/S.P06664

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 146013812 N - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 24 38 93 69

Portable : 06 24 38 93 69

Site Internet :

E-mail : eurlvalentin@yahoo.fr

Responsabilité légale :
VALENTIN ALEXIS GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Menuisier)	14/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.